



Communiqué de Presse
Paris le 24 mars 2025

INDICE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE 2025 DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE (CCE) : LA FRANCE CONSERVE SON ATTRACTIVITÉ MALGRÉ DES VENTS CONTRAIRES

2065 CCE, chefs d'entreprises et experts de l'international répartis dans 150 pays, ont répondu en janvier 2025 à la 12ème édition de l'Indice d'Attractivité du Territoire (IAT 2025) en prenant également l'avis de leur écosystème. Cette étude de référence sur l'attractivité de la France, la plus vaste par son nombre de répondants, montre que notre pays conserve son attractivité, et ce, dans un contexte difficile pour les investissements en Europe. Mais l'Espagne et l'Italie deviennent des concurrents sérieux.

Depuis 7 ans, la France s'est imposée comme une destination de premier plan pour les investissements directs étrangers (IDE). Grâce à des réformes économiques ambitieuses, une fiscalité plus compétitive et un soutien renforcé à l'innovation, le pays a consolidé son attractivité. Leader en Europe pour l'accueil des IDE depuis 2019, la France a su séduire les investisseurs par un environnement propice à la croissance, une main-d'oeuvre qualifiée et des infrastructures modernes. Cette dynamique confirme le rôle central de la France dans l'économie mondiale et son engagement à maintenir un cadre favorable aux entreprises.

L'IAT 2025 le confirme : si le contexte aurait pu entraîner un décrochage, force est de constater que la France a su conserver son attractivité auprès des investisseurs internationaux, et apparaît notamment comme une terre d'innovation reconnue. Si la dynamique reste positive, les CCE notent toutefois que le pays doit faire face à certains défis. Le manque de stabilité législative, réglementaire et fiscale, et la lourdeur administrative figurent parmi les principaux points d'amélioration identifiés, dans un contexte de concurrence croissante de certains de nos voisins. Néanmoins, la qualité de nos compétences et infrastructures, notre excellence en innovation et nos savoir-faire industriels demeurent des atouts solides que des réformes doivent permettre de convertir en avantages concurrentiels durables. Et l'IAT 2025 souligne également le soutien exigeant mais constant des ambassadeurs économiques de la France que sont les CCE, qui, de l'extérieur, dans leurs pays d'implantation, s'arment de pragmatisme pour défendre nos positions et regarder l'avenir avec détermination.

A noter que l'enquête a été réalisée en janvier, donc toujours dans une période de relative instabilité politique compte tenu du débat budgétaire qui était en cours, et juste avant que le nouveau président des Etats-Unis Donald Trump ne mette en application ses promesses de campagne.

Des atouts solides et des défis

Les points forts de la France

- Infrastructures et innovation : 96% saluent la qualité des infrastructures et 86% soulignent la force du système de soutien à l'innovation.
- Sécurité juridique et protection sociale : 97% mettent en avant la protection de la propriété industrielle, 88% de la sécurité juridique et 94% l'accès à une protection sociale de qualité.
- Compétences et formation : la qualité et la formation de la main d'oeuvre (91%) et la facilité de recrutement (64%) sont cités parmi les grands atouts de la France.
- Qualité de vie : l'environnement culturel (97%) et la facilité d'accès et de choix de formation pour les enfants (85%) sont également perçues comme des atouts.
- Energie : la politique énergétique de la France est jugée positivement par 64% des répondants.

Les défis identifiés

- Complexité de la réglementation et du droit social : 79% notent la complexité des procédures administratives et le manque de flexibilité du droit social.
- Stabilité réglementaire et fiscale : 75 % s'inquiètent de la stabilité fiscale et 62 % perçoivent une instabilité législative et réglementaire inquiétante.
- Sécurité : pour la deuxième année consécutive, 55% des CCE estiment que ce critère est à améliorer, notamment pour les entreprises étrangères.
- Compétitivité de la main d'oeuvre : 51% estiment que la compétitivité de ses coûts de main-d'oeuvre face à ses concurrents européens est un point d'amélioration souhaitable.

Une perception de l'attractivité variable selon les régions d'implantation des CCE dans le monde

Les CCE basés en Europe, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Eurasie qui reportent les perceptions dans leur entreprise mais également dans leur écosystème sont plus optimistes quant à l'attractivité que ceux installés en Amérique du Nord, en Asie-Pacifique et en Afrique.

Point très positif : la majorité des entreprises représentées par les CCE maintiennent leur engagement en France. Seuls 3 % des répondants déclarent avoir annulé un projet d'investissement en 2024 ou 2025, et ceci essentiellement pour des raisons conjoncturelles. Toutefois, les investissements prévus pour les années à venir sont majoritairement d'ordre commercial (45 %) plutôt qu'industriel (24 %).

Les CCE sont plutôt confiants quant à la capacité de la France à attirer des sièges sociaux européens (57%), mais surtout des centres de recherche et développement (79%). Ces derniers sont clairement plébiscités par les CCE d'Amérique du Nord, d'APAC et d'Eurasie (>80%). Par ailleurs, la France conserve des atouts importants dans plusieurs secteurs d'avenir tels que l'intelligence artificielle (53%), l'énergie et la décarbonation (79%). L'enquête indique un renforcement de l'attractivité pour ces activités. Les CCE d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient les voient particulièrement porteuses.

Concurrence européenne : l'Espagne s'affirme comme un nouveau challenger

Si l'Irlande et les Pays-Bas restent des challengers solides, l'Espagne et l'Italie gagnent du terrain. L'Espagne, en particulier, se positionne comme un concurrent montant. 83 % des répondants la considèrent attractive, et plus d'un quart la place désormais en tête des destinations européennes (hors France). Plusieurs éléments justifient une telle situation favorable de l'Espagne dans le champ de son attractivité : un coût de la vie raisonnable, une qualité de vie élevée, des infrastructures de qualité, un accès facile au foncier, des coûts salariaux comparativement plus faibles, un niveau élevé de sécurité, une stabilité politique, une bonne croissance et plus généralement un dynamisme économique qui attire les investisseurs.

L'Italie recueille 72 % de perception positive de son attractivité et les anticipations sont favorables pour que cette dynamique se poursuive en 2025. Là où l'Italie apparaît la moins attractive est dans le champ de la réglementation, 15 % seulement des répondants l'identifiant comme un atout. Ces éléments négatifs sont en partie compensés par une excellente qualité de vie (54 % des répondants) pour les impatriés, et plus généralement par des conditions d'accueil favorables.

Les CCE notent ainsi l'ascension des pays d'Europe du Sud, au détriment notamment de l'Allemagne dont l'attractivité a été en perte de vitesse ses dernières années. Ceci est dû notamment aux coûts salariaux en forte hausse, à la suite de l'inflation élevée des dernières années (15% sur la période 2022-2024), des coûts énergétiques peu compétitifs et moins décarbonée que la France et une insuffisance d'investissements dans les infrastructures depuis de longues années.

Le Royaume-Uni apparaît moins bien noté que les années précédentes. Ces chiffres peuvent encore être assimilés aux conséquences du Brexit. En dépit d'un niveau d'attractivité qui reste élevé autant dans la facilité d'implantation, dans l'environnement business que dans celui réglementaire, 40 % des répondants pensent que la situation britannique risque encore de se dégrader en 2025.

Les leviers recommandés

Face à ces constats, les CCE recommandent avant tout de maintenir la compétitivité fiscale (75 %), de stimuler l'innovation (64 %), de poursuivre les réformes structurelles (61 %) et de mieux maîtriser les dépenses publiques (60 %).

« L'indice IAT 2025 souligne l'urgence de stabiliser l'environnement économique et réglementaire pour redonner confiance aux investisseurs » a indiqué la présidente des CCE, Sophie Sidos Vicat, en présentant les résultats. « Face à la concurrence de nouveaux pays et la nouvelle configuration géopolitique mondiale, il est plus important que jamais de mettre en avant les atouts de la France et capitaliser sur les efforts faits ces dernières années afin de conserver la pole position dans l'attractivité en Europe » a ajouté Gilles Widawski, président de la Commission « Promotion de l'Attractivité de la France des CCE » en ajoutant que les « CCE sont pleinement engagés dans la défense des intérêts français partout dans le monde et prêts à y jouer un rôle actif, tout en restant des capteurs de notre image et de notre performance sur les marchés stratégiques ».

A propos des Conseillers du Commerce
extérieur de la France :



En savoir plus : [A propos des CCE](#)

A propos de l'IAT :



En savoir plus : [A propos IAT2025-CCE](#)

Contact presse :

Marie-Louise Schabel – Responsable Communication – Courriel : mlschabel@lescce.org
